

nat. Cette philippique a duré plus de deux heures et a été, dit-on, riche de colère et de sarcasmes. M. Mac Duffie allait riposter, lorsque M. Evans est intervenu pour rappeler au sénat qu'il n'avait que trois jours à vivre, et qu'il lui restait trop de besogne à faire pour laisser libre carrière à des discussions oiseuses. M. Benton a donc eu le dernier mot, contre M. Tyler, mais en revanche, il a vu son bill mis à l'écart, sans plus de discussion, par un vote de 25 voix contre 20. Par cette brusque décision, motivée sur l'échéance prochaine de la session, le sénat a sans doute voulu manifester à l'avance son intention de ne pas accorder le temps qui serait nécessaire pour traiter de nouveau et résoudre la question du Texas.

Dans la chambre des représentants, nous n'avons vu apparaître encore aucun bill d'annexion; et ce retard est d'un assez fâcheux augure. Toute la séance a été absorbée par un très vif débat sur un cinquième veto que vient de se permettre M. Tyler, contre un bill qui ordonnait des travaux de navigation sur diverses rivières. Le président a refusé de sanctionner ce bill, parce qu'il a pensé qu'il violait la constitution en imposant au trésor fédéral des dépenses qui doivent être laissées au compte du trésor des états qui traversent ces rivières. Le mercredi, il avait été immédiatement proposé à un vote pour renverser le veto, mais on n'avait pas pu obtenir la majorité indispensable de deux tiers des voix. Jeudi, J. Q. Adams a pris prétexte de quelque violation du règlement pour demander un second vote, et pour donner un libre cours à sa vieille rancune contre le président Tyler, envers lequel il avait à prendre sa revanche du peu de succès de sa démarche de déchéance faite la veille.

Voici l'analyse du bill que l'hon. M. Benton, relatif à l'annexion du Texas aux Etats-Unis.

"Qu'il soit résolu, etc.: que le président des Etats-Unis soit et est par le présent autorisé et invité à ouvrir des négociations avec le Mexique et le Texas pour la délimitation des frontières et l'annexion de ce dernier aux Etats-Unis, sur les bases suivantes:

"1°. Que les frontières du territoire annexé soient dans la prairie déserte située à l'Ouest du Nueces et suivent les hautes terres et les montagnes qui divisent les eaux du Mississippi de celles du Rio del Norte, jusqu'au 42e degré de latitude nord.

"2°. Que le peuple du Texas, par un acte législatif, ou par tout autre acte authentique qui manifeste le vœu de la majorité, soit appelé à exprimer son assentiment à la dite annexion.

"3°. Qu'un état dit *Etat du Texas*, avec des frontières fixées par lui-même, mais dont l'étendue ne devra pas dépasser celle du plus grand état de l'Union, soit admis dans l'Union en vertu du présent acte, sur le même pied que les états primitifs.

"4°. Que le reste du territoire annexé soit détenu et administré par les Etats-Unis comme un de leurs territoires, et appelé *Territoire du Sud-Ouest*.

"5°. Que l'existence de l'esclavage soit à jamais prohibée dans les parties nord et nord-ouest du dit territoire, de manière à diviser, aussi également que possible, tout le territoire annexé en états à esclaves et en états sans esclaves.

"6°. Que l'assentiment du Mexique soit obtenu aux dites annexions et frontières, ou que l'on s'en passe lorsque le congrès des E.-U. jugera le dit assentiment inutile.

"7°. Que les autres détails de l'annexion soient arrangés par le traité, tout autant qu'il sera de la compétence du pouvoir exécutif."

Ornements d'Eglise.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sous-igné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabriciens de Lyon) n'a pas eu mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

A. M. J. C. ROBILLARD, }
New-York. }

"Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ECHANTILLONS et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabricons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique." Les échantillons des objets les

PLUS RICHES et LES PLUS NOUVEAUX, seront exposés à Montréal, aux Magasins de JOSEPH ROY, Ecr., et plus tard à Québec, chez G. D. BALZARETTI, Ecr.

On remplira avec un soin tout particulier les ordres en tout genre, qu'on voudra bien remettre pour OBJETS D'EGlise.

On fera venir les ORNEMENS tout faits, si on le préfère.

J. C. ROBILLARD,

No. 32, Beaver à l'encoignure de Broad Street, New-York.

COLLÈGE DE LA SAINTE-CROIX,

WORCESTER,
Près Boston.

CE COLLÈGE nouvellement établi par les soins de l'Evêque de Boston, Mgr. Fenwick, et placé sous sa direction immédiate, est bâti sur une des collines qui environnent la ville de Worcester. A une position agréable, il joint l'avantage d'un air parfaitement pur, et d'une eau abondante et limpide. Une ferme de 52 acres est annexé au COLLÈGE.

Le PLAN D'ÉDUCATION qu'on y suit pour être en rapport avec les différentes professions auxquelles les jeunes gens peuvent se destiner, renferme 3 branches d'études spéciales, c'est-à-dire les études propres à l'Etat Ecclésiastique, aux Belles-Lettres, et au Commerce.

Le Cours d'étude propre aux jeunes gens qui se destinent au Commerce embrasse l'Écriture, l'Arithmétique, la tenue des livres, l'étude des langues Anglaise et Française, l'Histoire, la Géographie, la Connaissance de la Sphère, l'Algèbre élémentaire, la Géométrie, et les autres parties les plus pratiques des Mathématiques. On y fait de plus un cours spécial de Composition et de Déclamation propres au génie des deux langues anglaise et française. La Science de la Religion n'est pas oubliée dans cette spécialité; on s'attache à montrer aux jeunes gens le parfait accord de la Religion naturelle, domaine de la Raison, avec la Révélation, dépôt sacré de la Foi.

Le cours d'études destiné aux jeunes gens qui veulent acquérir une connaissance plus étendue des Belles Lettres embrasse l'étude du latin et du grec, celle des auteurs classiques et des poètes, la Rhétorique, la Logique, la Philosophie, la Métaphysique et la Morale, l'Histoire Ecclésiastique, l'Astronomie, la Chimie, et les autres branches des Sciences Naturelles.

Le cours d'Études Ecclésiastiques comprend en outre les leçons de Théologie et d'Écriture Sainte.

Comme ces trois branches d'étude forment le cours complet d'éducation, les parents auront la liberté de choisir parmi ces sciences, celles qu'ils jugeraient pouvoir être utiles à leurs enfants dans la profession qu'ils leur destinent.

L'INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE est surtout l'objet de soins particuliers: outre l'explication familière du Catéchisme, on a soin de donner de fréquentes conférences sur les principes, les doctrines et les cérémonies de l'Eglise catholique.

Les élèves sont constamment sous les yeux de leurs professeurs ou directeurs, même pendant le temps des récréations.

Les livres nécessaires aux études doivent être fournis aux élèves par leurs parents ou correspondants ou bien ils pourront être achetés au collège à des prix aussi modérés que possible.

On ne recevra pas au collège des enfants au-dessous de 8 ans ni au-dessus de 14. On n'y reçoit aussi que les catholiques.

Prix de la Pension.

Le prix de la pension est de 150 dollars par an: cela comprend l'éducation, la nourriture, le logement, le blanchissage et le raccommodage du linge et des bas.

La pension doit être payée 6 mois d'avance, et une remise de 10 pour 100 sera faite à ceux qui seront punctuellement exacts à remplir cette condition. Le président du collège est autorisé à renvoyer, après 2 mois de séjour dans la maison, ceux des élèves dont la pension n'aura pas été payée d'avance.

Les Arts d'agrément et l'étude des langues étrangères sont en dehors du prix de la pension ainsi que les soins du médecin pour le cas de maladie. On pourra procurer aux élèves qui le désireraient des leçons de ces Arts d'agrément ou de langues étrangères, c'est-à-dire, de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, de musique, de dessin, de peinture, de danse, et d'escrime.

Les vacances commencent la dernière semaine de juillet et se terminent le 15 septembre exclusivement.

N. B.—La route la plus directe est celle d'Albany. On fait le trajet d'Albany à Worcester en 9 heures par le Rail-Road; et le même Rail-Road fait le trajet de Worcester à Boston en 2 heures.

THOMAS F. MULLEDY,

PRÉSIDENT.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FARRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10s.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4s.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PREZ.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,

PREZ.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.